



Observatoire des marchés publics romand  
p.a. SIA section vaud  
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

### Analyse des procédures de passation de marchés publics

<b>Date de l'analyse :</b>	18.10.2021
<b>Titre du projet du marché</b>	Étude et réalisation de la nouvelle STEP intercommunale de l'APEC
<b>Forme / genre de mise en concurrence</b>	Procédure ouverte
<b>ID du projet</b>	227234
<b>N° de la publication SIMAP</b>	1220995
<b>Date de publication SIMAP</b>	30.10.2021
<b>Adjudicateur</b>	APEC 1196 Gland
<b>Organisateur</b>	Paterr sàrl, à l'attention de Monsieur Sacha Karati, Rue de la Madeleine 26, 1800 Vevey, Suisse, Téléphone: 0215557950, E-mail: info@paterr.ch
<b>Inscription</b>	Pas de délai, sur simap.
<b>Visite</b>	Pas de visite prévue.
<b>Questions</b>	20/10/2021, sur SIMAP
<b>Rendu documents</b>	18/11/2021 à 16h00, délai de réception par le MO. Un exemplaire papier + clé usb avec fichier pdf.
<b>Rendu maquette</b>	Pas de maquette à rendre.
<b>Type de procédure</b>	Procédure ouverte.
<b>Genre de prestations / type de mandats</b>	CPV: 71300000 - Services d'ingénierie Code des frais de construction (CFC): 292 - Ingénieur civil, 293 - Ingénieur électricien, 294 - Ingénieur CVC, 295 - Ingénieur en installations sanitaires, 2975 - Intégrateur
<b>Description détaillée des prestations / du projet</b>	Le présent appel d'offres concerne un marché de service pour un pool pluridisciplinaire d'ingénieurs en vue de l'étude et de la réalisation de la nouvelle STEP intercommunale de l'APEC. Le marché comprend les phases 31 à 53 des règlements SIA 103 et 108 pour les prestations d'ingénierie suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Process, équipements électromécaniques (EM), hydraulique et coordination technique (pilote du pool) ;</li> <li>• Génie civil (GC) pour le gros oeuvre et les canalisations ;</li> <li>• CVS (chauffage, ventilation et sanitaire) y compris spécialiste en traitement / valorisation du biogaz ;</li> <li>• EMCR (électricité, mesure, contrôle et régulation).</li> </ul>
<b>Communauté de mandataires</b>	La constitution d'un pool composé d'un ingénieur process (pilote), d'un ingénieur civil, d'un spécialiste EMCR et d'un ingénieur CVS est obligatoire. L'association de bureaux pour une même compétence est autorisée.
<b>Sous-traitance</b>	Non autorisée, excepté pour des prestations spécifiques (chimiste, etc...) et uniquement en accord avec le maître de l'ouvrage.
<b>Mandataires préimpliqués</b>	Les bureaux préimpliqués sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.
<b>Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts</b>	Président: <ul style="list-style-type: none"> <li>• FRITSCHÉ Guy, Ingénieur géomatique HES-REG B, BAMO, Bovard &amp; Fritsché SA, Nyon</li> </ul> Membres liés au mandat: <ul style="list-style-type: none"> <li>• MINDER Jurg, Municipal Vinzel, CODIR APEC</li> <li>• Membres indépendants du mandat</li> <li>• AIULFI Dario, Ingénieur EPFL, Efin'Art SA, Lausanne</li> <li>• KILCHHERR Pascal, Ingénieur GC ETS</li> </ul>

- FUCHSMANN Thierry, PHD, Ingénieur env./ hydraulique, BAMO, Ribl SA, Lausanne

Suppléants:

- KARATI Sacha, Architecte-urbaniste EPFL-SIA, paterr sàrl, Vevey
- MARZER Cédric, Ingénieur civil EPFL-SIA, Marzer & Russ SA, CODIR APEC, COPIE PA

<b>Conditions de participation</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Qualification des représentants des bureaux</li> <li>2. Respect des conditions sociales</li> <li>3. Pas de conflit d'intérêts</li> </ol>
<b>Critères d'aptitude</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Qualification des représentants des bureaux</li> <li>2. Respect des conditions sociales</li> <li>3. Pas de conflit d'intérêts</li> </ol>
<b>Critères d'adjudication / de sélection</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisation de base du concurrent 5%</li> <li>2. Méthodologie 15%</li> <li>3. Organisation pour l'exécution du marché 60% (dont 10% notation du temps consacré selon méthode pyramidale)</li> <li>4. Prix 20%, méthode de notation linéaire</li> </ol>
<b>Indemnités / prix :</b>	Pas d'indemnités pour le dépôt de l'offre.

**Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :**

<b>Qualités de l'appel d'offres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.</li> <li>• La description du projet et des enjeux est suffisante.</li> <li>• Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation / exclusion du marché sont correctes.</li> <li>• Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.</li> <li>• Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.</li> <li>• La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.</li> <li>• Les délais sont corrects.</li> <li>• Les membres du collège d'évaluation sont mentionnés nommément conformément à l'art. 12.3 SIA 144.</li> <li>• Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont correctes.</li> </ul>
<b>Manques de l'appel d'offres</b>	Néant.
<b>Observations de l'OMPr</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'OMPr se réjouit que le dossier se réfère au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et qu'il en respecte les principes généraux.</li> <li>• L'OMPr regrette que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.</li> </ul>

